

L'état de la science politique en France

Voici le résumé des premiers éléments de l'enquête menée par l'AECSP, en partenariat avec l'AFSP et l'ANCMSP, sur l'état des besoins de la science politique. L'étude complète, ainsi que le questionnaire utilisé et les noms des correspondants ayant répondu à l'enquête, peuvent être consultés sur le site internet de l'AECSP (www.aecsp.org).

Cette enquête, dont l'analyse a été faite rapidement à la veille des assises de la science politique en mai 2004, se voulait une première estimation des besoins de notre discipline au sein des 47 établissements universitaires français où existait en 2001 plus d'un poste d'enseignant-chercheur en science politique. Elle a d'abord permis de dresser un bilan chiffré des effectifs de la science politique au sein de l'Université : 333 enseignants-chercheurs (134 professeurs et 199 maîtres de conférences et assistants) relèvent de la section 04 dans les 61 établissements universitaires où la science politique est enseignée.

La cartographie de ces lieux est extrêmement contrastée. Il y a d'abord ce que l'étude décrit comme les lieux centraux de la discipline. Ces 15 établissements, qui comptent plus de 8 enseignants-chercheurs en science politique soit 57% des effectifs totaux de la section 04 (89 profs et 101 MC), sont surtout des IEP et des universités de la région parisienne, à l'exception d'Amiens, de Lille 2, de Nice et de Rennes 1. Le deuxième type de lieu (14 institutions ayant entre 4 et 8 postes, soit 81 postes qui représentent 24% des effectifs) sont les établissements où la science politique aurait aujourd'hui atteint une taille critique : les recrutements y sont réguliers, la discipline y est souvent bien représentée mais rencontre de nombreuses difficultés, liées bien souvent à des conjonctures locales défavorables. A noter que trois IEP (Lille, Rennes et Toulouse) figurent dans cette catégorie. Le troisième type de lieu (18 établissements regroupant entre 2 et 7 postes, soit 47 enseignants-chercheurs représentant 14 % de la profession) se caractérise par une fragilité certaine. Il s'agit généralement de facultés de droit au sein desquelles la science politique n'occupe qu'une position marginale. Enfin, 14 établissements n'ont qu'un seul enseignant-chercheur. Dans ces institutions, « la présence d'un enseignant de science politique, le plus souvent maître de conférences (12/14), résulte d'une conjoncture historique ou d'une configuration personnelle singulière ». Ces lieux pourraient autant devenir de futures bases disciplinaires que renoncer tout simplement à enseigner la science politique.

Lorsque l'on se penche plus précisément sur la répartition des postes, trois constats s'imposent. La science politique s'enseigne d'abord aujourd'hui principalement dans les Universités (3/4 des postes) et non dans les IEP (1/4 des postes). Les établissements de la région parisienne abritent ensuite plus du tiers des politistes français soit 120 postes (dont 101 à Paris même) sur 310 (36,6%). Enfin, dans le rapport entre le nombre de professeurs et de maîtres de conférences (40/60%), ce qui frappe c'est la disparité des situations. Les professeurs sont ainsi beaucoup plus nombreux dans certains établissements (rapport de 1 à 2 pour Paris II et de 1 à 6 pour l'IEP Paris), alors même que dans certaines autres institutions, notamment de type 3, on ne compte souvent pas de professeurs. Le cas extrême - mais s'expliquant comme à l'IEP de Paris par une politique délibérée de l'établissement - étant Paris 8, où il n'existe qu'un poste de professeur pour 12 postes de Maître de conférence.

Un autre constat intéressant porte sur la rapidité des évolutions caractérisant les effectifs d'enseignants chercheurs, lorsqu'on les étudie établissement par établissement. Cette fluidité apparaît à la fois comme un signe de dynamisme et comme un risque constant, les situations pouvant se retourner très rapidement. En effet, partout où la discipline n'a pas

atteint une taille critique, elle se trouve fortement menacée. La capacité de proposition des équipes enseignantes (formation originale et crédible), l'investissement dans d'autres filières que celles où les politistes enseignent traditionnellement (AES notamment) et le rapprochement entre universités et IEP dans les villes où ils peuvent collaborer seraient alors des pistes fécondes pour ne pas hypothéquer l'avenir de la science politique.

Enfin, l'étude a tenté de chiffrer les besoins en poste de la discipline. Même si le chiffre est à prendre avec précaution, il semble que 70 ATER relèvent en 2004 de la section 04 (soit un peu moins d'1 ATER pour 5 titulaires). Par ailleurs, 57 postes sont occupés par des vacataires et 34 postes sont occupés par des enseignants chercheurs d'autres sections, ce qui laisse penser qu'un minimum de 90 postes pourraient aujourd'hui être créés objectivement en science politique sans que le nombre d'ATER en soit affecté, alors même que l'étude ne soulève pas encore la question sensible des heures complémentaires. Et « l'estimation, par les établissements eux-mêmes, de leurs besoins en postes » est relativement conforme à ce décompte (35 postes de professeurs et 45 postes de MCF ont été demandés par les correspondants).